

## **EDITORIAL**



Le projet régional de santé 2 de l'ARS Grand Est va prochainement être publié que déjà l'URPS Pharmaciens Grand Est est dans l'action. En effet, la signature le 13 février dernier d'un Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens entre nos deux structures a scellé les bases de pas moins de 17 actions pour contribuer à la santé de nos concitoyens. Toutes les missions qui vont être proposées respectent nos principes : formation, action, rémunération, évaluation. Que ce soit dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, dans le repérage, dans l'accompagnement et le suivi du patient, chacun pourra apporter sa pierre à la démonstration du rôle primordial du pharmacien d'officine

en tant que professionnel de santé de premier recours au cœur du parcours de vie du patient.

Pour être efficaces, ces missions doivent s'insérer dans notre activité, être acceptées par les patients et être réalisées en coopération avec les autres professionnels de santé. Nous travaillons donc à trouver le modèle économique adapté pour répondre à la première obligation, la seconde vient de faire l'objet d'un sondage montrant l'intérêt des patients et pour la troisième je souhaiterais dire à mes amis médecins que le pharmacien aujourd'hui est un apporteur d'informations de santé devant lui permettre de gagner du temps médical.

L'assemblée générale de l'URPS a décidé de passer de 2 à 3 lettres d'informations par an afin de vous fournir une actualité moins dense et plus réactive.

Par ailleurs, devant l'étroitesse des locaux de notre siège, l'assemblée générale a décidé de déménager ceux-ci. Je vous invite à noter la nouvelle adresse de l'URPS : 18 quai Claude Le Lorrain 54000 NANCY. Les coordonnées téléphoniques restent inchangées.

Bonne lecture à toutes et tous

Christophe WILCKE,  
Président



## **EN BREF**

Les travaux menés avec l'URPS présentés dans des congrès :

- Pollin'Air a été présenté lors du congrès francophone d'allergologie à Paris du 17 au 20 avril 2018,
- Mirpho a été présenté lors du congrès 2018 de la Société Française de Pharmacie Clinique début février 2018,
- Dépistage diabète : les résultats de l'expérimentation 2017 de dépistage du diabète de type 2 par les pharmaciens d'officine ont été présentés lors du congrès de la Société Francophone du Diabète à Nantes en mars 2018 et lors du séminaire Innovations et organisations en santé à Strasbourg le 26 mars 2018.

Signalement détournement : nous avons reçu une fiche de signalement de détournement à laquelle nous avons donné suite en envoyant un courrier au service concerné et à l'ARS. N'hésitez pas à nous faire remonter les informations afin que nous puissions continuer à effectuer ces signalements afin que ces détournements cessent.



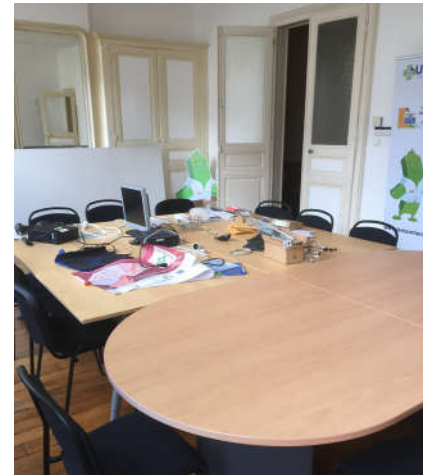
*Christophe Wilcke et Christophe Lannelongue lors de la signature du premier CPOM signé entre une ARS et une URPS pharmaciens*

L'élaboration d'un contrat vient de la volonté commune des acteurs de trouver un accord favorable à chacun, pharmacien d'officine via l'URPS et ARS Grand Est et au destinataire, ici le patient. Ainsi, après quelques mois d'échanges forts riches, nous avons signé, le 13 février dernier, un document qui est la déclinaison opérationnelle de la contribution de l'URPS Pharmaciens au Projet Régional de Santé 2. Un certain nombre de nos propositions ont été reprises. Vos élus, accompagnés de l'ARS et d'experts, préparent actuellement les différents protocoles des actions qui seront mises en œuvre. Citons par exemple, le pharmacien référent en EHPAD, la poursuite du dépistage du diabète de type 2, le suivi des patients

sous chimiothérapie orale, l'aide au sevrage tabagique... Nous viendrons vers vous, en fonction des différentes thématiques, assez rapidement. Tenez vous prêts à répondre à notre sollicitation afin que vous puissiez participer à la transformation effective de votre exercice professionnel.

### **VOTRE URPS DANS DE NOUVEAUX LOCAUX**

La salle de réunion de nos locaux contenant difficilement les 12 élus et des travaux conséquents dans la tour Thiers nous ont amenés à envisager un déménagement. C'est chose faite depuis le 23 mars 2018 avec la prise de possession de nos nouveaux locaux situés au 18 quai Claude Le Lorrain à NANCY 54000. Distants d'une centaine de mètres de nos anciens locaux, ceux-ci permettront, en plus d'un confort de travail pour les élus et notre secrétaire, de vous accueillir pour des actions de formation et d'information. Nos coordonnées téléphoniques, fax et mail sont inchangées, de même que nos horaires. Retrouvez celles-ci en fin de ce document.



### **UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'URPS Pharmaciens Grand Est**

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de la lettre de l'URPS, votre URPS est en phase de finalisation de son nouveau site web qui se veut plus interactif, plus complet et plus clair que les sites internet des anciennes régions. Ce site devrait être mis en ligne avant la fin du semestre. Il sera non seulement plus clair, mais il nous permettra de vous envoyer des informations par mail plus régulièrement, de cibler notre communication en fonction des spécificités de chacune et surtout, il vous permettra des inscriptions en ligne pour les soirées organisées par l'URPS et une réponse aux enquêtes directement sur le site (avec une gestion des rappels individualisée, c'est-à-dire pas : de rappels si vous avez déjà répondu). Nous vous informerons de la mise en ligne de ce site dès que les derniers tests auront été validés.

### **JOURNEE AGORA : A VOS AGENDAS**

Suite au succès de la première journée Agora Grand Est organisé par votre URPS en mars 2017, nous avons décidé de reconduire une journée qui rassemble les pharmaciens de la région Grand Est. Cette année la journée aura pour titre :

***Pharmacien d'officines, nos nouvelles missions dans le parcours patient .***

Le programme détaillé et des informations supplémentaires vous parviendront dans les prochains jours.

**Retenez la date du jeudi 20 septembre 2018.**

## CHAMPAGNE ARDENNE

### Etude MIRPHO

Le travail continue pour ce projet en collaboration avec les pharmaciens d'officine dans la Marne. Cette étude va être évaluée par 2 néphrologues du CHU et par un médecin généraliste.

L'ensemble des dossiers va être coté avec l'échelle d'HATOUM.

Une analyse est en train d'être réalisée actuellement.

Un résumé de cette analyse sera proposé pour le congrès de l'European Society of Clinical Pharmacy qui se tiendra à Belfast du 24 au 26 octobre prochain.

A partir de mai nous commencerons la rédaction du manuscrit.

### Etude PHARMADIAB

Un an s'est déjà écoulé pour la réalisation des entretiens pharmaceutiques.

L'action consiste à montrer l'apport pour le patient, en termes d'amélioration de sa pathologie et de son bien-être, de la pratique régulière d'une activité physique et de la diminution de la sédentarité.

#### **Objectif général :**

Evaluer l'efficacité de l'implication des pharmaciens d'officine dans le cadre d'une prescription d'activité physique adaptée chez leurs clients connus, porteurs d'ordonnances pour pathologies chroniques, en vue de modifier leurs comportements sur le long terme.

#### **Objectif spécifique :**

Démontrer qu'une action organisée (médecin/ pharmacien) de sensibilisation et d'information par le pharmacien envers les patients connus pour lesquels une ordonnance de médicaments pour certaines pathologies chroniques sont prescrits contribue à :

- augmenter d'au moins 26% la pratique d'activité physique / sportive ;
- réduire la sédentarité de 13%.
- améliorer la qualité de vie et l'observance.

La fin de cette étude sera publiée prochainement.

### Soirée Interactions Médicamenteuses

L'URPS Pharmaciens Grand Est, dans le cadre de son rôle dans la formation des confrères, a organisé le 28 mars 2018 à Troyes la 2<sup>e</sup> soirée régionale sur les Contre-indications et interactions médicamenteuses. Ce thème a réuni 120 Pharmaciens, Préparateurs, Apprentis, Etudiants qui ont apprécié les rappels pharmacologiques dispensés par le Pr Kaltenbach de la Faculté de Pharmacie de Reims ainsi que ses conseils pour gérer ces interactions médicamenteuses au comptoir.

Après, la Marne et l'Aube, les Ardennes et la Haute Marne devraient prochainement accueillir cette formation.

Vous pouvez obtenir les informations sur ces réunions auprès de votre délégué départemental de l'URPS.



## ALSACE

L'URPS en relation avec les pharmaciens hospitaliers des HUS va mettre en place dans les prochains jours une convention à titre expérimental en se basant sur le Bilan Partagé de Médication permettant la transmission de ce bilan pour le rendez-vous préopératoire. Le **partage de ce bilan avec le pharmacien hospitalier, en amont de l'hospitalisation du patient**, permettra de sécuriser la prise en charge médicamenteuse lors de son séjour hospitalier.

Cette démarche sera initiée au **Centre de Chirurgie Orthopédique et de la Main (CCOM)** des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Plusieurs semaines avant l'hospitalisation du patient, vous serez contactés par Dr Aurélie Reiter-Schatz, pharmacien au CCOM, pour collaborer à ce projet. Un document informatif sur le bilan de médication sera également transmis au patient lors de la consultation chirurgicale.

Le **partage d'information en sortie d'hospitalisation** étant indispensable à la bonne sécurisation de la transition hôpital-ville, un bilan médicamenteux optimisé sera réalisé et vous sera transmis.

Une information conjointe entre l'URPS et les HUS vous sera faite par mail dans les prochains jours.

## LORRAINE

L'URPS Pharmaciens Grand Est, en collaboration avec l'URPS Médecins Libéraux Grand Est, l'Université de Lorraine et l'ARS Grand Est a conduit une journée de formation DPC le 20 mars dans la cadre de la Semaine de Santé en Lorraine. Intitulée : Lutte contre la iatrogénie chez le sujet âgé : collaboration médecin-pharmacien autour du bilan partagé de médication, cette intervention a réuni une soixantaine de participants, pharmaciens, médecins et étudiants. La matinée était consacrée à la thématique Médicaments et sujet âgé s'intéressant aux :

- Aspects physiopathologiques de la personne âgée
- Pharmacologie chez la personne âgée
- Iatrogénie médicamenteuse chez la personne âgée ; médicaments à risque et interactions médicamenteuses ; observance ; posologie et effets indésirables ; modalités d'administration ; plan de prise optimisé
- Outils d'optimisation de la prescription chez la personne âgée (listes de médicaments inappropriés (Laroche, Beers, Priscus...), PAPA, START/STOPP, Guide OMEDIT, médicaments écrasables...).

L'après-midi a permis de présenter le bilan partagé de médication et plus particulièrement :

- Intérêt d'un bilan médicamenteux optimisé chez la personne âgée : présentation des résultats d'une expérimentation menée en Lorraine en 2017
- Modalités de réalisation du bilan partagé de médication
- Éligibilité patients, objectif, étapes, fiches de recueil
- Présentation d'un cas clinique avec manipulation des outils d'analyse
- Étude de cas cliniques/ateliers

Les nombreux intervenants (Christine Perret-Guillaume, Julien Azzi, Virginie Chopard, Pierre Le Quinio, Julien Gravoulet, Sophie Malblanc, Dr. Jean-Jacques Antoine, René Paulus) ont permis de rendre cette journée dynamique et pratique.

Cette journée très appréciée par les participants pourra être reproposée à l'automne 2018.

Résultats Étude Concville : Évaluation de la mise en œuvre du bilan médicamenteux optimisé / de la conciliation médicamenteuse par les étudiants de 6e année officine faculté de Nancy.

De janvier à juin 2017 les étudiants de 6e année officine en stage de professionnalisation ont participé à l'étude Concville mise en place conjointement par l'URPS pharmacien GE, l'ARS Grand Est, l'OMEDIT Lorraine, Pharmastage Lorraine et la faculté de pharmacie de Nancy/Université de Lorraine. L'objectif de cette étude était de tester une méthodologie et des outils pour mettre en œuvre un bilan médicamenteux optimisé, et d'évaluer l'acceptabilité des interventions pharmaceutiques par les médecins. Il y a eu 248 bilans médicamenteux réalisés sur la population cible des patients de plus de 65 ans. Les étudiants ont effectué au total 850 Interventions pharmaceutiques (2,7 IP par patient en moyenne) jugées positives dans 73 % des cas avec un taux d'acceptation par le médecin de 61%. Ainsi nous avons pu observer que ce dispositif entraîne en moyenne deux modifications pertinentes et acceptées par le médecin, par dossier patient traité. Le processus complet de ce bilan de médication dure en moyenne 2h40 (55 minutes pour recueil de données + entretien patient, 1h15 pour analyse pharmaceutique (détection et codification des problèmes, proposition d'optimisation) et 20 minutes pour entretien médecin). Cette expérimentation démontre l'intérêt et la faisabilité du bilan médicamenteux optimisé en officine chez la personne âgée dans un cadre expérimental. En complément du bilan partagé de médication défini dans l'avenant N°12 de la convention pharmaceutique, nous sommes convaincus que notre expérimentation permettra de développer des outils informatiques qui permettront de gagner du temps dans la réalisation du processus et de faire remonter des données qui mettront en valeur le travail de l'équipe pharmaceutique dans la prise en charge des patients âgés polymédiqués.

### **Nos Coordonnées**



URPS Pharmaciens Grand Est, 18 Quai Claude Le Lorrain, 54000 NANCY

secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr

09.53.73.45.34

Secrétariat (Madame Geneviève KUHN) est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00